

Juin 2019

L'éducation thérapeutique au centre hospitalier de Valence



Qu'est-ce que l'éducation thérapeutique ?

L'éducation thérapeutique du patient vise à aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique. Le patient va acquérir ou maintenir des compétences d'auto soins (être capable de réaliser une injection par exemple) et d'adaptation (réagir face à un imprévu, une valeur biologique..).



Les étapes de la démarche éducative sont très formalisées afin d'établir un programme personnalisé spécifique à chaque patient. Les professionnels de santé impliqués dans chaque programme d'éducation thérapeutique doivent recevoir une formation d'au moins 40 heures.



Cette démarche nécessite un cadre réglementaire puisque chaque programme fait l'objet d'une demande d'autorisation, d'une validation et d'une réévaluation quadriennale par l'Agence Régionale de Santé.



Les programmes proposés au CHV ?

11 programmes d'éducation thérapeutique sont proposés avec des séances s'adressant aux patients/ pathologies suivants :

- rhumatisme inflammatoire chronique ;
- patients vivants avec le VIH ;
- patients adultes diabétiques ;
- patients en dialyse péritonéale ;
- patients stomisés ;
- patient trachéostomisé et/ou gastrostomisé après un traitement d'un cancer des voies aérodigestives supérieures ;
- diabète chez l'enfant ;
- asthme chez les enfants de 0 à 4 ans ;
- sclérose en plaques neurologiques ;
- épilepsie de l'adulte ;
- patients en réadaptation cardiaque.



L'objectif de la soirée ?

Le 13 juin était proposée une soirée destinée à présenter ces 11 programmes aux professionnels de santé intra et extra-hospitalier. Il s'agit de valoriser l'offre de soins proposée par le centre hospitalier de Valence pour la prise en charge de certaines pathologies chroniques.

Après une présentation de chaque programme, les participants pouvaient rencontrer et échanger avec chaque équipe sur les séances proposées au patient, les outils pédagogiques utilisés. Une centaine de personnes a participé à cette soirée. Cette initiative a permis de valoriser le rôle de chacun des intervenants des programmes et l'investissement humain nécessaire à la réalisation des séances. Les rencontres étaient riches et variées entre les professionnels du CHV et les professionnels de ville.



Un flyer a été remis à chacun permettant de fournir les coordonnées à contacter pour que les professionnels de santé puissent proposer aux patients d'entrer dans un programme disponible sur le centre hospitalier de Valence.



CONTACT PRESSE :
MARIE-LAURE PASCAL
04 75 75 81 22
mpascal@ch-valence.fr